



Formation des Architectes
en Basse-Normandie

Sites et sols pollués / Le risque amiante

18/20

Date

jeudi 23 mars 2017

Horaires

18H - 20H

Prix

Gratuit

Lieu

CROA
36 rue Arcisse de Caumont, 14000 CAEN
Tél 02 31 85 37 29

Nombre de stagiaires

18 maximum

Organisme de formation

Form'A
36 rue A. de Caumont
BP 90261, 14013 Caen cedex 1
Tél 02 31 85 37 29
Fax 02 31 85 18 75
Mail forma.basse-normandie@orange.fr
Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 25 14 02549 14 auprès
du préfet de région de Basse-Normandie
Siret 752 539 189 00015
APE 9499Z

Contacts

Céline TURQUETIL

Thème

Comment appréhender les études de pollution et le risque amiante

Public

Architectes et collaborateurs en charge des marchés publics

Programme

1. Sites et sols pollués : comment gérer la reconversion ?

- Rappel du contexte réglementaire : ICPE, code de l'Environnement, Loi Alur : quand une étude Sites et Sols Pollués est-elle requise ?
- Comment lire une étude de pollution des sols ?
- Comment intégrer la problématique sites et sols pollués dès la conception et anticiper les impacts sur un projet : surcoûts, décalage planning ...etc .

Animateur

Thomas GUERIN & Luc MONTAINE, APAVE

Bulletin d'inscription.....

Agence

Tél Mob Fax

Email@.....

Inscrit

Nom Prénom Fonction

Nom Prénom Fonction

Un thème
Un exposé
Un débat
Un pot

2. Le risque amiante

- Evolutions réglementaires en matière d'amiante.
- Obligation des Donneurs d'Ordre
- Différence entre "sous section 3" et "sous section 4".

Conditions et modalités

- **Adhésion préalable à Form'A impérative**
- Pour la bonne organisation de ce 18/20, vous devez vous inscrire et prévenir en cas d'absence.